

Éditorial

Chers partenaires de la pisciculture, l'équipe APDRA et moi, vous exprimons notre reconnaissance pour la qualité des relations que nous entretenons en vue de donner une belle image à la pisciculture. Nous vous en remercions. Nous réitérons notre total soutien, à tou(te)s ces pisciculteurs(trices) qui ont perdu leurs aménagements et poissons à la suite des pluies diluviennes ces derniers mois. Nous vous encourageons à reprendre de plus belle manière vos activités.

Bonne lecture à vous !!!!!

NIAMIEN Thimoté, Chef de Projet en Côte d'Ivoire

Réunion du Comité de pilotage du projet DÉFiP

Le jeudi 24 Septembre 2020, s'est tenue, à Gagnoa, la première rencontre du comité de pilotage du projet DÉFiP. Cette réunion a été marquée par la présence du Directeur Régional du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) du Gôh, président du Comité Pilotage, des représentants des Directions Régionales du MIRAH du Haut-Sassandra et de la Marahoué, ainsi que du représentant du Directeur Départemental MIRAH de Soubré. Les pisciculteurs et mareyeuses des différentes régions d'intervention étaient aussi représentés.

L'objectif de la rencontre était de faire un bilan de la première année d'activités du projet et de définir les perspectives de la seconde année. Le Chef de Projet a présenté les activités menées, avec notamment l'appui à 4 nouvelles zones de production, l'organisation d'événements pour la promotion de la pisciculture familiale et l'accompagnement des processus de concertation et de structuration des groupes piscicoles locaux. Les acteurs piscicoles et les autorités administratives se sont félicités des résultats obtenus et ont souhaité que l'APDRA intensifie ses activités pour le rayonnement de la pisciculture paysanne. Le mot de fin a été donné par le Directeur Régional MIRAH du Gôh qui a émis le souhait ardent de voir les groupements et acteurs piscicoles s'approprier pleinement le projet et s'investir dans les activités pour l'atteinte des résultats fixés.

SIBALLY Claudia & NIAMIEN Joel



Réunion du comité de pilotage à Gagnoa

En bref

- ⇒ Le recensement des acteurs piscicoles partenaires de l'APDRA tire à sa fin. Déjà plus de 850 pisciculteurs recensés dans les zones d'intervention
- ⇒ Le projet DÉFiP organise un renforcement des capacités des aménagistes du Haut-Sassandra en novembre 2020
- ⇒ Le comité de l'Union s'est réuni dans le mois de novembre pour la validation des statuts et règlement de la future Union
- ⇒ Le recensement des pisciculteurs dans les nouvelles zones d'interventions débutera à partir du mois de décembre



En images



Projet Cocoa4Future

Une étude de l'évolution de la nappe phréatique (eau souterraine) dans les bas-fonds piscicoles est en cours à Bédiala et à Méagui. Les résultats seront disponibles dans le premier trimestre 2021.



APDRA 2020

Sofoci (Gbôklè) : nouvelle zone d'intervention

Démarrage des activités d'aménagement à Pascalekro, avec la construction de buses chez Adama. À Sofoci, 6 sites ont été piquetés depuis mars 2020, dont 3 sont maintenant en construction.



APDRA 2020

Programme de Développement des Filières Piscicoles (DeFiP) - Composante Côte d'Ivoire

Siège du projet : Gagnoa - Tél : (+225) 21 386 793 / 49 451 272 - Email : contact.ci@apdra.org

Le groupe d'entraide: pilier du développement local de la pisciculture

Pour développer la pisciculture dans leur zone, les pisciculteurs de Zoukougbeu ont décidé de se mettre ensemble pour toutes les activités piscicoles, depuis la construction des aménagements jusqu'à l'élevage du poisson. Cette initiative a permis aux pisciculteurs n'ayant pas de grands moyens financiers de construire des aménagements piscicoles à moindre coût grâce au travail d'entraide. Ainsi, deux groupes d'entraide ont été formés dans deux foyers de production de la localité. Il s'agit des groupes d'entraide de Zoukougbeu Ville, regroupant 17 pisciculteurs, et du village de M'Mébo, composé de 15 pisciculteurs. Ces groupes ont été créés respectivement en 2015 et 2016.

Dans le fonctionnement, il s'agit de travailler un jour par semaine sur le site d'un membre du groupement, en fonction des besoins exprimés par ce dernier. Il peut s'agir d'un travail d'aménagement (construction) ou d'une tâche de production (sexage, pêches, nettoyage, etc.). En contrepartie, celui qui reçoit doit pourvoir à la nourriture des membres du groupe d'entraide. Depuis la mise en place de ces groupes, plus d'une cinquantaine d'étangs (en dérivation et de barrage) ont été construits, pour une valeur estimée à plus de trente millions (30 000 000) de francs CFA.

YAO Roger & KOUADIO Nazaire



APDRA 2020

Travail du groupe d'entraide de M'Mébo sur le site d'un membre du groupement

Formation des aménagistes partenaires de l'APDRA

Du 7 au 11 septembre 2020 s'est déroulée, à Gagnoa, une session de formation d'aménagistes collaborant avec l'APDRA en Côte d'Ivoire. 7 aménagistes provenant des régions du Gôh (1 participant), de la Marahoué (1 participant) et de la Nawa (5 participants) y ont participé. La formation, assurée par le Chef de Projet APDRA, a suivi deux axes. Le premier axe a consisté à renforcer les connaissances sur la démarche d'aménagement, notamment en matière d'étude de site, d'élaboration de plan d'aménagement et de piquetage. Le deuxième axe a conduit à des réflexions sur l'adaptation de l'aménagement à la variation du comportement de l'eau dans les bas-fonds, due au changement climatique.

Cette formation a permis aux aménagistes participants d'être plus outillés et opérationnels sur le terrain piscicole. Ils pourront ainsi accompagner au mieux les pisciculteurs en activité et les producteurs souhaitant se lancer dans l'activité.

La prochaine formation d'aménagistes aura lieu dans la région du Haut-Sassandra.

NIAMIEN Thimoté



APDRA 2020

Formation des aménagistes à Gagnoa

Programme de Développement des Filières Piscicoles (DeFiP) - Composante Côte d'Ivoire

Siège du projet : Gagnoa - Tél : (+225) 21 386 793 / 49 451 272 - Email : contact.ci@apdra.org

Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement.